NORME INTERNATIONALE

ISO 19008

Première édition
2016-08-15

Système de codage des coûts standard pour les installations de production et de traitement du pétrole et du gaz

Standard cost coding system for oil and gas production and processing facilities

Numéro de référence
ISO 19008:2016(F)

© ISO 2016



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
Introduction ..... **v**
1 Domaine d'application **1**
2 Termes et définitions **1**
3 Abréviations **3**
4 Application **3**
4.1 Utilisateurs de la présente Norme internationale 3
4.2 Principes 3
4.2.1 Base du codage 3
4.2.2 Relation entre les codes 4
4.3 Exigences 4
4.4 Extension 4
4.5 Exigences en matière de présentation 5
5 Conformité **6**
Annexe A (normative) **Structure de répartition des actifs physiques – codes PBS** **7**
Annexe B (normative) **Structure de répartition des activités standard – codes SAB** **8**
Annexe C (normative) **Code des ressources – codes COR** **9**
Annexe D (informative) **Exemple d'utilisation** **10**
Bibliographie **11**

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos - Informations supplémentaires

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 67, *Matériels, équipements et constructions en mer pour les industries du pétrole, de la pétrochimie et du gaz naturel.*

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Introduction

La présente Norme internationale fournit les spécifications nécessaires à l'utilisation d'un système de codage des coûts standard (SCCS) destiné à la classification des coûts liés au développement et à l'exploitation des installations de production et de traitement de pétrole et de gaz.

Le SCCS a pour objet de permettre l'organisation, la collecte et la présentation des coûts de prospection, des projets de développement et des opérations, ce qui permet d'analyser et de comparer entre eux tout ou partie des projets et des actifs.

La présente Norme internationale est conçue pour donner une base de codage uniforme à la fois destinée à la préparation des estimations et à la collecte/classement des données historiques, afin de faciliter l'évaluation comparative et l'analyse. De plus, elle a pour objectif de fournir une base pour l'échange de données sur les coûts et les quantités entre les parties, par exemple: entre les sociétés ou les sous-traitants, ou d'un projet à l'autre.

La présente Norme internationale établit un système de codage qui permet à tout système de données internes ou commerciales de satisfaire aux exigences en matière d'échange de données.

Par ailleurs, le SCCS peut être utilisé pour capturer des données pertinentes sur des grandeurs physiques telles que la masse, la longueur, les aires, les volumes, le débit, les heures de travail et les durées. Cela facilite ensuite la mise en place et la mesure des coûts, y compris des coûts unitaires.

Le cahier des charges sur lequel porte la classification comprend trois aspects majeurs (également désignés facettes), à savoir: les actifs physiques (codés par la structure de répartition des actifs physiques [Physical Breakdown Structure - PBS]), les activités (codées par la structure de répartition des activités standard [Standard Activity Breakdown structure - SAB]) et les ressources (codées d'après le code des ressources [Code Of Ressource - COR]).

Le SCCS se compose donc de trois sous-classifications complémentaires mais distinctes, chacune traitant de l'un de ces aspects. D'un point de vue technique, ce type de système est désigné comme système de classification poly-hiérarchique ou système de classification à facettes.

Le corps de la présente Norme internationale concerne les principes et l'usage du SCCS. Elle comprend également des exigences de mise en œuvre pour l'expansion éventuelle du système de codage par des organismes individuels.

Les annexes incluent:

— les codes du SCCS, leurs désignations et leur description;

— des exemples d'utilisation de ces codes.

L'application de l'ISO 19008 peut également être utile pour l'analyse de l'assurance de la production, de la maîtrise de la fiabilité et du coût du cycle de vie (LCC); voir l'ISO 20815, l'ISO 14224 et l'ISO 15663.

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Système de codage des coûts standard pour les installations de production et de traitement du pétrole et du gaz

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale décrit le système de codage des coûts standard (SCCS) qui classe les coûts et les quantités liés à la prospection, au développement, à l'exploitation et au retrait des installations de production et de traitement de pétrole et de gaz, et ceux liés à l'industrie du pétrole, de la pétrochimie et du gaz naturel. Les catégories d'activité amont, intermédiaire, aval et pétrochimique sont incluses.

Le SCCS destiné au codage des coûts s'applique:

— à l'estimation de coûts;

— au contrôle et à la présentation des coûts réels;

— à la collecte des quantités finales et des données relatives aux coûts;

— à l'échange normalisé, entre les organismes, de données relatives aux coûts;

— à la mise en œuvre dans les systèmes de gestion des coûts.

La présente Norme internationale est destinée, entre autres, aux utilisateurs suivants:

a) propriétaires/exploitants/sociétés (individuelles ou groupes autorisés/contribuant à l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz);

b) associations professionnelles;

c) fabricants/sous-traitants;

d) sous-traitants de services d'ingénierie des coûts, fournisseurs de systèmes de gestion des coûts, fournisseurs d'analyse comparative, etc.;

e) autorités/organismes de réglementation.

La présente Norme internationale ne couvre pas les aspects suivants:

1) la classification des coûts qui relève de règles de comptabilité analytique, des ententes contractuelles spécifiques, des exigences locales relatives à la présentation des coûts auprès des institutions nationales, des règles gouvernementales et de la règlementation fiscale, des autorisations d'engagement de dépenses (AFE), de la facturation, etc.;

2) les organigrammes spécifiques à un projet (par exemple: les organigrammes techniques des tâches, la structure de répartition des contrats, les organigrammes organisationnels) ou les répartitions d'actifs (par exemple: codes de systèmes/TAG, organigramme de secteur/module) qui sont et resteront uniques au projet.

Toutefois, la présente Norme internationale peut servir de base pour l'établissement de ce type de système de classification spécifique.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

© ISO 2016 – Tous droits réservés

2.1
code des ressources
COR
structure hiérarchique du SCCS qui classe l'ensemble des ressources du projet en fonction du type de contrat/ressource impliqué(e) dans l'activité et qui dispose d'un ensemble de tarifs associés

2.2
élément de coût
partie/niveau particulier qui est codé/classé à l'aide du SCCS

EXEMPLE «Achat de tuyauteries» serait un élément de coût dans «développement de l'installation X».

2.3
coût temps ressource
CTR
document qui décrit chaque élément majeur de l'organigramme technique des tâches et inclut un énoncé des travaux qui définit le contenu de la tâche, les ressources requises, le cadre temporel de la tâche et une estimation de coûts

2.4
système de classification à facettes
ensemble de classifications à facettes qui permet la classification d'un objet

EXEMPLE La présente Norme internationale spécifie un système de classification à facettes pour les objets utilisés dans le cadre de l'estimation de coûts pour les installations de production et de traitement de pétrole et de gaz.

2.5
cahier des charges
SOW
répartition du travail à effectuer selon un accord formel (attribution de projet), contrat ou sous-contrat dans le cadre de l'exécution d'un projet

2.6
structure de répartition des actifs physiques
PBS
structure hiérarchique du SCCS qui définit les types d'éléments d'actif physique des installations sur site conçues par l'activité

2.7
système de codage des coûts standard
SCCS
système standard destiné à la classification et au codage des estimations de coûts, du contrôle et des données finales sur les quantités et sur les coûts

Note 1 à l'article: Le code SCCS comprend trois structures hiérarchiques distinctes désignées PBS, SAB et COR, chacune d'elles reposant sur un aspect/une facette différent(e) du cahier des charges.

2.8
structure de répartition des activités standard
SAB
structure hiérarchique du SCCS qui définit le type d'activité en cours de réalisation

© ISO 2016 – Tous droits réservés